AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-8-4-70 044457

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture
Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative,
C. C. P : CLERMONT-FERRAND 5.503-17 — *CLERMONT-FERRAND - 63*

ABONNEMENT ANNUEL

25,00 F

Supplément n° 1 au Bulletin n° 115 d'AVRIL 1970.-

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS.-

TAVELURE DU POIRIER.- Lors de la prochaine période favorable (pluies par température convenable) des contaminations importantes risquent de se produire.

En conséquence, effectuer un traitement sur toutes les variétés ayant atteint ou dépassé le stade C3 (voir le tableau des stades-repères transmis récemment).

Renouveler la protection sur les arbres traités suivant les indications de notre précédent bulletin.

TAVELURE DU POMMIER.- Comme pour la Tavelure du Poirier, la prochaine période favorable permettra des contaminations par ascospores, sur les variétés à débourrement précoce.

Dans les situations où les Pommiers ont atteint ou dépassé le stade C3 (voir au verso, le tableau des stades-repères) effectuer un traitement.

Sur les variétés à débourrement plus tardif, la protection devra être assurée dès que le stade C3---D, sera atteint.

INFORMATIONS.-

ANTHONOME DU POMMIER.- Dans les vergers où des dégâts sont habituellement à craindre, intervenir par beau temps, S'il y a lieu attendre que le stade B soit atteint (voir au verso le tableau des stades-repères).

CECIDOMYIE DES POIRETTES.- Dans les vergers de Poiriers où des dégâts sont habituellement à redouter (poirettes, déformées en calebasses, contenant de nombreux asticots) effectuer un traitement très soigné, avec un produit à base de D.D.T., de LINDANE ou de PARATHION (s'il y a lieu, effectuer un traitement mixte : Tavelure - Cécidomyie).

OIDIUM DU POMMIER.- Il est rappelé que, contre cette maladie, les traitements doivent être entrepris dès le débourrement.

NOTA.- Pour les produits à utiliser, (Tavelures - Anthonome et Oïdium) consulter la liste (Edition spéciale) récemment transmise.

Clermont-Ferrand, le 6 Avril 1970.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND
Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P249

Tirage n° 762 du 6 Avril 1970 - 2 000 exemplaires - ABONNEMENT 1970 - Expédition n° 3.

TABLEAU N°2 STADES-REPERES DU POMMIER

bourgeon proprement dit

A — B — C — C3 → D

bouton de la fleur

D — D — E — E2 → F

type sans et avec feuilles développées

fleur

F — F2 — G → H

ovaire et fruit

H — I — J